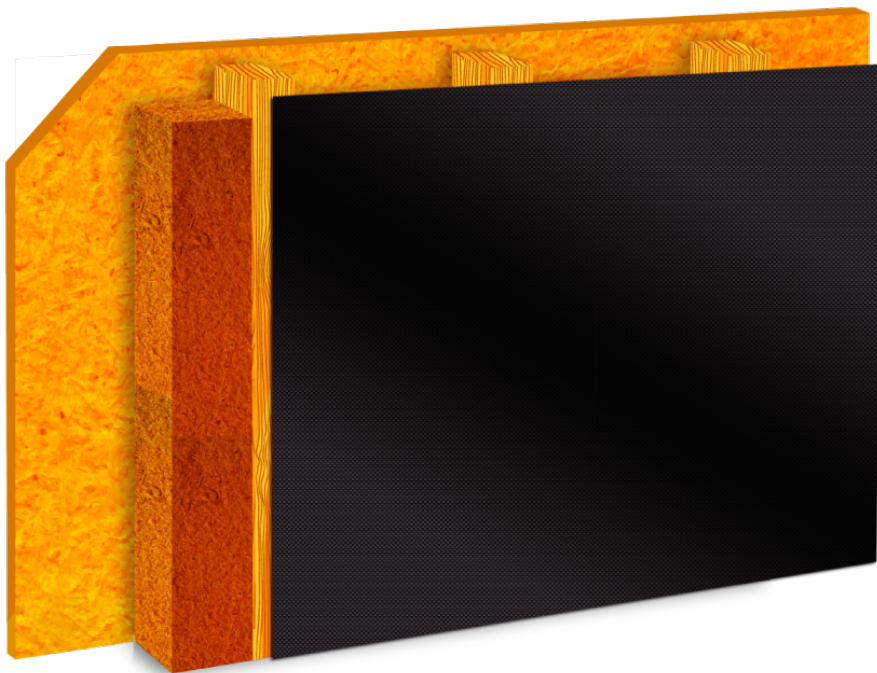


MEMBRANE PARE VAPEUR D'ETANCHEITE A L'AIR

Domaine d'emploi :

- Mur ossature bois avec revêtement extérieur ventilé ou non ventilé
- Mur maçonneries avec revêtements extérieurs ventilés ou non ventilés
- Combles aménagés
- Combles non aménagés
- Parois exigeant un comportement au feu « M1 » (classe B-S1, D0)



L'étanchéité à l'air sera assurée par une membrane pare vapeur classé au feu Euroclasse B avec une valeur S_d de 90m minimum de type AEROVAP B ou similaire conforme à la norme EN-13984, film PE noir ignifuge B S1 D0 co-extrudée 3 couches répondant aux caractéristiques techniques suivantes :

Masse surfacique : 210 g/m²



Résistance à la traction (longitudinale/transversale) : 80N/mm² – 90N/mm²

Resistance à la déchirure au clou (longitudinale/Transversale) = 70N – 65N

Transmission de la vapeur d'eau Sd = 90m

Fabricant : Salola Environnement, 21 Quai des Mines, 59300 Valenciennes.

La membrane sera posée et jointoyée avec les accessoires adhésifs, mastics, pâte acqueuse, angles préformés recommandés par le fabricant.

La membrane sera fixée à l'aide de tasseaux sur chaque montant ou agrafes avec pastilles conformes aux exigences du DTU 31.2

Selon le type de paroi, une étude de migration de vapeur pourra être fournie.